



Marchés publics de services ou de fournitures

OFFICE DE TOURISME DE LOURDES

Place Peyramale

65100 LOURDES

Tél. : 05 62 42 77 40

Fax : 05 62 94 60 95

E-mail : communication@lourdes-infotourisme.com

Site web : www.lourdes-infotourisme.com

MARCHE DE REALISATION DE VIDEOS PROMOTIONNELLES DE LA DESTINATION « LOURDES »

Date limite de réception des offres :

Vendredi 9 mars 2012 – 17h

Renseignements :

Service Promotion-Communication – Corine LAUSSU

Tél. : 05 62 42 77 40 – c.laussu@lourdes-infotourisme.com

Dossier de Consultation des Entreprises

SOMMAIRE

1- OBJET DE LA CONSULTATION

Article 1 : Etendue de la consultation	p 3
Article 2 : Objet de la consultation	p 3
Article 3 : Décomposition de la consultation	p 3

2 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 : Délai d'exécution ou date de livraison	p 3
Article 2 : Critères	p 3
Article 3 : Durée de validité des offres	p 3
Article 4 : Modalités de dépôt des offres	p 3
Article 5 : Contenu de la réponse	p 4

3 - PIECES CONSTITUTIVES

4 – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Sous-traitance	p 4
Article 2 : Matériels, objets et approvisionnement	p 4
Article 3 : Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire	p 4

5 – CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

6 – ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 : Contractant	p 5-6
Article 2 : Sous-traitance	p 7
Article 3 : Montant du marché	p 7
Article 4 : Situation de l'administration fiscale et des organismes de protection sociale	p 7
Article 5 : Acte de cession et remise des fichiers numériques	p 7
Article 6 : Paiement	p 8
Article 7 : Déclarations	p 8
Article 8 : Approbation du marché	p 8

1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Article 1 : Etendue de la consultation

Le présent marché est passé en procédure adaptée conformément à l'ordonnance du code des Marchés Publics (Art. 26 III, 28 et 40 II).

La procédure respecte les modalités suivantes :

- un avis d'appel public à la concurrence est envoyé sur les sites Marches-espaces.com, marches-publics.info ainsi que sur le site internet de l'Office de Tourisme de Lourdes,
- le dossier de consultation ainsi que toutes les pièces annexes sont uniquement téléchargeables sur le site internet de l'Office de Tourisme de Lourdes : www.lourdes-infotourisme.com,
- les offres seront examinées par une commission technique composée de la directrice de l'Office de Tourisme et les membres du service « promotion-communication ».

Article 2 : Objet de la consultation

Dans le cadre de ses missions d'information et de promotion, l'Office de Tourisme de Lourdes lance une consultation pour la réalisation de vidéos promotionnelles de la destination touristique Lourdes dans le but d'alimenter le site Internet www.lourdes-infotourisme.com et être diffusées via les réseaux sociaux.

Article 3 : Décomposition de la consultation

La durée de ce marché est de 9 mois.

Tous les éléments techniques figurent dans le cahier des charges.

2 - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Article 1 : Délai d'exécution ou date de livraison

Délai d'exécution : de mars à décembre 2012.

Article 2 : Critères

Les critères de jugement des offres sont :

- Prix : 50 %
- La valeur technique : 50%

Article 3 : Durée de validité de l'offre

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Article 4 : Modalités de dépôt des offres

La transmission par voie électronique n'est pas admise.

Les candidatures doivent être transmises par courrier ou remis en main propre à l'adresse suivante :
Office de Tourisme de Lourdes - Service Promotion-Communication – Place Peyramale – 65100 LOURDES.

La date limite de remise des offres est fixée au Vendredi 9 mars 2012 à 17h au plus tard.

Article 5 : Contenu de la réponse

- Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les attestations prévues par l'article 17 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 à savoir :
 - s'il est en redressement judiciaire, une copie du ou des jugements prononcés,
 - une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, justifiant qu'il ne fait pas l'objet des interdictions de soumissionner énoncées à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005.
- Les candidats produiront un mémoire technique en réponse au cahier des charges ainsi que les documents permettant d'apprécier leur solidité financière et leur expérience.
- En outre, le candidat retenu aura à produire et ce dans un délai de 10 jours les éléments suivants :
 - Le DC 6,
 - Le DC 7.

3 - PIECES CONSTITUTIVES

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- le DCE comprenant le règlement de la consultation, le cahier des clauses administratives particulières et l'acte d'engagement,
- le cahier des charges.

4 - CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1 : Sous-traitance

Le titulaire du marché pourra sous-traiter l'exécution de certaines prestations de son marché à condition d'avoir obtenu de l'Office de Tourisme de Lourdes l'acceptation de chaque sous-traitant.

Article 2 : Matériels, objets et approvisionnements confiés au titulaire

Les fichiers fournis par l'Office de Tourisme de Lourdes (photos et textes) sont la propriété de l'Office de Tourisme de Lourdes et le demeureront. Toute utilisation frauduleuse des fichiers fera l'objet d'un recours contentieux.

Article 3 : Exécution de la prestation aux frais et risques du titulaire

En cas de résiliation, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de faire procéder par un tiers à l'exécution des prestations prévues par le marché, aux frais et risques du titulaire, soit en cas d'inexécution par ce dernier d'une prestation qui, par sa nature, ne peut souffrir aucun retard, soit en cas de résiliation du marché prononcée aux torts du titulaire.

5 – CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir des renseignements complémentaires, les candidats pourront s'adresser :

Office de Tourisme de Lourdes - Service Promotion-Communication

Corine LAUSSU

Tél. : 05 62 42 77 40 – c.laussu@lourdes-infotourisme.com

6 - ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1 : Contractant

Le contractant est une entreprise individuelle : compléter la rubrique (A)

Le contractant est une société : compléter la rubrique (B)

Le contractant est un groupement : compléter la rubrique (C)

(A) Je soussigné, Nom et prénoms

- Agissant en mon nom personnel

- Domicilié à

. adresse complète :

.....
.....

. numéro de téléphone :

- Immatriculé (e) à l'INSEE :

- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

- Code d'activité économique principale (APE) :

.....

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce :

.....

(B) Je soussigné, Nom et prénoms

- Agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

.....
.....

- Ayant son siège social à :

. adresse complète :

.....

.....

. numéro de téléphone :

- Immatriculé (e) à l'INSEE :

- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

.....

- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

.....

- Code d'Activité Economique Principale (APE) :

.....

- Numéro d'inscription au Registre du Commerce :

.....

(C) Nous soussignés,

A compléter (1 fiche par entreprise), au choix, selon la nature de l'entreprise

Nom et Prénom :
Agissant en mon nom personnel
Domicilié à :
Téléphone :
Immatriculé(e) à l'INSEE :
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
Code d'activité économique principale (APE) :
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (1)
.....

Ou

Nom et Prénom :
Agissant pour le nom et pour le compte de la société : (2)
.....
Au capital de :
Ayant son siège social à :
Téléphone :
Immatriculé(e) à l'INSEE :
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
Code d'activité économique principale (APE) :
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (1)
.....

(1) Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

(2) Intitulé complet et forme juridique de la société

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et du DCE,

- M'ENGAGE, (NOUS NOUS ENGAGEONS) sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après qui constituent mon (notre) offre.

- AFFIRME, (AFFIRMONS) sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société pour laquelle j' (nous) intervins (interventions) est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

.....

N° Police :

.....

L'offre ainsi présentée ne me (nous) liant toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée, dans un délai de 60 jours à compter de la date de remise de l'offre.

Dans le cas d'un groupement :

L'entreprise :

.....
est le mandataire des entrepreneurs groupés solidaires.

Article 2 : Sous-traitance

Il est envisagé de sous-traiter les prestations suivantes au(x) sous-traitant(s) figurant(s) dans le tableau ci-dessous

Sous-traitant	Nature de la prestation

Article 3 : Montant du marché

Lot : Réalisation de vidéos promotionnelles de la destination touristique Lourdes pour alimenter le site Internet www.lourdes-infotourisme.com et être diffusées via les réseaux sociaux.

Montant Hors Taxe :

Taux TVA : % Montant :

Montant TTC :

Montant TTC (en lettres) :
.....

Article 4 : Situation de l'administration fiscale et des organismes de protection sociale

A compter de la notification de marché, le titulaire s'engage à fournir, tous les 6 mois et jusqu'à échéance du marché, les documents visés à l'article D. 8222-5 du code du travail.

En cas d'inexactitude des documents et renseignements ou de refus de produire les pièces prévues à l'article D. 8222-5 du code du travail, il est fait application aux torts du titulaire des conditions de résiliation prévues au présent marché.

La décision intervient si le titulaire ne respecte pas son obligation dans un délai d'un mois à compter de la notification d'une mise en demeure.

Article 5 : Acte de cession et remise des fichiers numériques

Le candidat s'engage à céder à l'Office de Tourisme de Lourdes les droits de reproduction et de représentation des vidéos qu'il aura conçues en réponse à la présente consultation. Cette cession vaut pour les usages propres de l'Office de Tourisme de Lourdes. Cette cession est concédée pour

5 ans. Par ailleurs, le candidat s'engage à remettre également à l'Office de Tourisme de Lourdes à l'issue de la prestation une copie sur CD Rom des fichiers numériques.

Article 6 : Paiement

Le Maître de l'Ouvrage se libèrera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB) :

ouvert au nom de :
sous le numéro :
à

Article 7 : Déclarations

Fait en un seul original

à, le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du (ou des)
prestataire(s)

Article 8 : Approbation du marché

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant légal du maître de l'ouvrage

A Lourdes, le

La Directrice de l'Office de Tourisme de Lourdes,
Pascale FOURTICQ